

i La validation du titre de transport est obligatoire à chaque montée à bord. En cas de non respect des règles à bord, les élèves s'exposent à une verbalisation (incivilités : 150€).

Circulation uniquement les jours scolaires.

À noter que ces horaires sont susceptibles d'être adaptés en cours d'année.

ALLER	LàV
Les Chavannes	07:25
Asnières	07:27
MFR	07:29
Bonne Centre	07:32
Collège Les Justes	07:45

RETOUR	Me	LMJV
Collège Les Justes	12:15	16:52
Chavannes	12:28	17:05
Asnières	12:30	17:07
MFR	12:35	17:12
Bonne Centre	12:40	17:17

LMJV

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Me

Mercredi uniquement

LàV

Du lundi au vendredi

CARTE INTERACTIVE

Retrouvez la position exacte des arrêts et le tracé des lignes scolaires sur votre mobile en flashant le QR Code.

